

**Procès-verbal de l'assemblée générale  
de l'Association de la Maison de Quartier des Faverges  
Mardi 21 juin 2022 à 19h00**

**Personnes présentes**

**Conseil de Maison**

M. Antoine ESTEVE (Fondation St-Jacques), Mme Elisenda CASALDALIGA, Mme Sandra GENILLOUD, Mme Maryrose MONNIER.

**Membres de l'association**

Mme Marie-France JACOT, Mme Maryllis MAILLARD, M. Renato REINAU, Mme Agathe ROSSIER.

**Equipe**

M. Stéphane BALLAMAN, Mme Erika ARRIETA MELGAREJO, Mme Sylvie RUCHET, Mme Sandra SEGOVIA MORALES, Mme Mélanie STEINER.

**FASL**

Mme Anne LAVANCHY (vice-Présidente du Conseil de Fondation), Mme Viviane MUSUMECI (Secrétaire générale), M. Alexandre MOREL (Adjoint direction).

**Personnes excusées**

M. Gérald CUENNET, Mme Florence GERMOND (Municipale), M. Pierre-Antoine HILDBRAND (Municipal), M. Grégoire JUNOD (Syndic), Mme Natacha LITZISTORF (Municipale), Maison de quartier du Désert, Mme Emilie MOESCHLER (Municipale), Mme Lara Tarantolo (Ville de Lausanne), Mme Mireille VOUMARD (Fondation Soins Lausanne), Mme Isabelle WANNER.

**1. Accueil des membres et des invités**

M. Antoine Estève ouvre la séance à 19h15. Il accueille chaleureusement les participants et les remercie de leur présence. Il remercie également toute l'équipe pour la belle fête de la Caravane des quartiers qui a eu lieu le week-end dernier.

M. Antoine Estève mentionne les personnes excusées ci-dessus et rappelle qu'il quitte la Présidence à la fin de cette assemblée générale.

M. Antoine Estève souhaite la bienvenue à Mme Anne Lavanchy, Vice-présidente du Conseil de Fondation, Mme Viviane Musumeci, Secrétaire générale de la FASL, M. Alexandre Morel, Adjoint de direction de la FASL et M. Charles Djomo.

Mme Viviane Musumeci remercie M. Antoine Estève pour son engagement en tant que Président de l'Association et son précieux soutien à l'association, à la FASL et au sein du quartier. Cet appui est très rassurant et l'équipe le ressent également. Mme Musumeci remet un petit cadeau de départ afin de remercier M. Antoine Estève pour tous ses engagements.

Mme Anne Lavanchy remercie également M. Antoine Estève pour tout le travail accompli durant toutes ces années.

## **2. Nomination des scrutateurs**

M. Antoine Estève demande à l'assemblée d'élire un scrutateur. Mme Agathe Rossier est nommée.

## **3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 28.09.2021**

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité avec remerciements à Mme Sylvie Ruchet.

## **5. Le mot du Président**

M. Antoine Estève prend la parole et lit *Le mot du Président*.

Notre Association a connu, à nouveau, un exercice 2021 très perturbé par les confinements liés à l'épidémie de COVID-19. Malgré tout, de nombreuses activités ont pu se dérouler grâce à l'implication sans compter d'une équipe socioculturelle appuyée par plusieurs bénévoles.

Notre Conseil n'a pas pu se réunir tous les deux mois comme d'habitude pour les mêmes raisons que mentionnées précédemment. Trois séances ont pu se dérouler (11.5, 7.9 et 23.11). Toutefois, nous avons pu prendre connaissance des activités en cours et parfois proposer de nouvelles idées. Nous accueillons chaque fois un ou plusieurs membres de l'équipe d'animation qui peuvent ainsi nous expliquer les projets et attentes pédagogiques. Notre Conseil est formé d'habitants du quartier représentant les divers âges de la population. Vous trouverez au travers du mot de l'équipe et des points forts de l'année 2021 les événements marquants de la vie de notre Maison de Quartier.

Les nouveaux statuts de la Fondation pour l'Animation socioculturelle Lausannoise (FASL) et la convention de subventionnement relative à la politique d'animation socioculturelle de la Ville de Lausanne sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Plusieurs membres de notre Conseil ont continué de participer aux séances de travail organisées par la FASL et la Faïtière des associations en vue de l'élaboration de la convention bipartite entre la FASL et les 17 lieux d'animation de la Ville. La signature de ces conventions, dont celle concernant notre Maison des Faverges, est intervenue en fin 2021. Si cela vous intéresse, vous pouvez la consulter auprès de notre secrétariat ainsi que les autres documents valables pour les années 2021-2023. Sauf dénonciation, ils seront automatiquement reconduits pour trois ans.

L'équipe d'animation, avec l'appui de certains bénévoles, a continué de proposer une *Epicerie solidaire* qui a permis de distribuer hebdomadairement des produits de première nécessité à des familles dans le besoin du quartier et d'autres régions de la Ville. Nous remercions vivement chaque personne ayant participé à cette action citoyenne qui s'est poursuivie jusqu'au 31 mars 2022. L'équipe d'animation vous présentera son nouveau projet.

Les activités liées à l'écologie n'ont pu redémarrer comme je l'espérais. Il faut qu'elles prennent de plus en plus de place au cours des prochaines années en impliquant toute la population (petits et grands). Je suis heureux de constater que ce sujet apparaît dans les activités proposées lors de la Caravane des Quartiers.

Nous espérons que de nouveaux membres rejoindront notre Association pour soutenir nos projets financièrement et par leur présence active.

Après plusieurs années passées au sein du Conseil de notre association, les nouveaux statuts et conventions étant signés, je désire me retirer de ce Conseil et laisser la place à du sang plus frais. J'ai essayé d'instaurer un esprit d'équipe entre les bénévoles et les professionnels et grâce à vous je pense qu'on peut être fière du dynamisme de notre Maison de Quartier. Bon vent.

## **6. Rapport d'activité 2021**

M. Stéphane Ballaman prend la parole et lit *Le mot de l'équipe*.

Nous espérons toutes et tous que le millésime 2021 posséderait de meilleures qualités gustatives que celui de l'année dernière. La dégustation s'est pourtant avérée surprenante. Nous avons senti de légères notes florales agréables au nez. En bouche, nous avons découvert quelques arômes qui tentaient d'émerger tant bien que mal de ce flot d'alcool, d'ailleurs maintes fois utilisé sur nos mains pour respecter les recommandations sanitaires. Alors, faut-il oublier ce millésime et le reléguer au fin fond de la cave ? Non, car malgré ce goût très particulier, il réserve des qualités surprenantes, à l'image de notre équipe qui a continué d'adapter le plus possible les activités selon l'évolution des normes sanitaires alors en vigueur.

L'année 2021 s'est donc inscrite dans la continuité de 2020. Il s'agit bien d'un défi de taille, car notre action implique un contact direct avec la population du quartier. Les équipes salariées et bénévoles se sont adaptées à ce contexte et ont répondu présentes pour faire vivre le lien social et les actions locales.

La précarité matérielle et sociale n'a pas été en reste. Nous avons poursuivi le développement de notre *Epicerie solidaire* – dispositif de distribution d'aide alimentaire mis en place en urgence en 2020 – grâce à un soutien de la Ville de Lausanne.

Notre expérience du terrain et notre proximité avec les personnes, associations et commerçants du quartier nous enseignent que lien social reste fragile et peut s'effiloche. Nous l'avons constaté, car même si notre porte demeure ouverte, la franchir est parfois difficile. Nous devons alors créer des ponts et des opportunités de rencontres en sachant que la confiance se construit patiemment. Et nous pouvons être fiers de notre engagement lorsque nous croisons dans la rue par exemple cette personne particulièrement isolée qui nous lance un grand sourire, échange quelques mots et nous remercie.

Nous sommes cependant conscients des enjeux liés à notre quartier et nous souhaitons capitaliser sur une de nos forces pour y répondre : l'échange de compétences entre notre structure et les personnes, groupes, associations du quartier. Face à un monde complexe et aux défis qui semblent insurmontables, agir localement est un levier puissant, semeur de petites graines, pour se comprendre, s'entraider et améliorer notre qualité de vie.

La présentation se poursuit par la prise de parole des autres membres de l'équipe.

Mme Mélanie Steiner :

- Places au Soleil en juillet et en août (2 semaines d'activités) : nombreuses animations (atelier et spectacle de danse de la compagnie Entrailles, initiation au break dance, Zumba, Bibliobus, etc.) et remerciement au Canton pour sa subvention exceptionnelle.
- Secteurs préados : les objectifs sont différents suivant les âges des enfants et nous avons donc mis en place 2 secteurs, soit de 6 à 9 ans (enfants) et 10 à 12 ans (préados).
- Halloween (version COVID compatible) : nous avons accueilli dans cette même salle que nous avons décorée, des enfants et des préados déguisés. Cette fête a fait énormément de bien aux participants.
- Saint-Nicolas (côté jardin) : nous avons accueilli les familles, avec le soutien de bénévoles.

Mme Erika Arrieta :

- Fenêtres de l'aveugle : événement mis en place afin de garder un lien social. Nous avons eu la participation de 24 familles pour illuminer leurs fenêtres. Nous remercions la paroisse de St-Jacques de leur participation. La MQF a illuminé sa fenêtre le 22 décembre et a offert un apéro à l'extérieur.
- Accueil enfants : les enfants ont profité d'un programme riche en découvertes culturelles qu'ils n'ont pas l'occasion de faire, par exemple L'Alimentarium, le Festival cinéma jeune public, le Musée Olympique, etc.
- L'Atelier doudous existe depuis 4 ans et donne la possibilité à des femmes de se réunir. Cette année, elles ont participé à un marché à Rolle. Cela a été une belle expérience malgré la pluie.

Mme Sandra Segovia :

- L'accueil parents-enfants du vendredi matin propose différentes activités sensorielles, jeux de mouvement et musique, etc. Nous avons débuté avec 4 familles et aujourd'hui 18 à 25 familles sont présentes chaque semaine.
- Consultation infirmière de la petite enfance chaque semaine le vendredi matin.
- 1001 histoires en tigrinya et en italien (0-6 ans) une fois par mois le samedi matin.
- L'Épicerie solidaire s'est poursuivie avec le soutien de la Ville de Lausanne jusqu'au 31 mars 2022 et l'investissement de nombreux bénévoles. En juin, notre équipe a participé à l'opération *Caddies pour Tous* et, grâce à la générosité du public, nous avons récolté environ 1'500 kg de marchandise. A ce jour, nous collaborons avec l'*Echelle* (Fondation Mère Sofia) pour soutenir une soixantaine de familles.

M. Antoine Estève remercie toute l'équipe pour le magnifique travail accompli et annonce que M. Luis Ludena est l'heureux papa d'un 2<sup>e</sup> enfant. Mme Erika Arrieta remercie M. Antoine Estève pour tout son soutien et son écoute.

## **7. Adoption des comptes 2021**

Présentation des comptes de l'exercice 2021 par M. Stéphane Ballaman.

- **Produits**
  - Produits des animations et activités en baisse en raison des restrictions sanitaires.
  - Subvention spéciale de la Ville de Lausanne, via la FASL, pour l'Épicerie solidaire dès février 2021.
  - Attribution FASL pour le monitorat : diminution du nombre d'heures et modification de la clef de répartition.

- Subvention spéciale du Canton pour les activités de vacances des enfants (Places au soleil).
  - Reprise des locations à partir du 2<sup>e</sup> semestre.
  - Remboursement FASL salaire intendance (remplacement durant les absences).
- **Charges**
    - Animation et activités enfants : la diminution des charges est due à 1 semaine supplémentaire qui a été organisée lors des Places au soleil de 2020.
    - Animations et activités tout public : changement d'imputation pour les charges salariales de l'épicerie solidaire.
- **Résultats**
    - Résultat reporté : - CHF 14'768.76
    - Résultat de l'exercice : + CHF 15'038.24.
    - Le prêt accordé par la FASL en 2020 (CHF 20'000.00) a été transformé en subvention exceptionnelle. Tous nos remerciements vont à la FASL pour son soutien. Ceci nous permet de repartir sur une base saine.

M. Antoine Estève explique qu'il n'a pas été sollicité cette année pour la clôture des comptes. M. Stéphane Ballaman et Mme Sylvie Ruchet gèrent très bien la comptabilité. Lors du bouclage, le contrôle des comptes est effectué par Mme Sylvia Steinbuch de la FASL.

M. Antoine Estève espère que les locations vont repartir à la hausse, mais demande si l'heure de fermeture à 21h00 pose problème. Mme Sandra Genilloud propose de la porter à 22h00. M. Antoine Estève rappelle que nous avons un problème d'insonorisation dans cet immeuble d'habitation. Le bruit monte par la cage d'escalier-ascenseur. Lors de la construction, il était convenu de poser une isolation phonique afin de permettre les locations au moins jusqu'à 22h00. Nous avons fait des démarches auprès de la Ville, mais celles-ci sont restées sans réponse. Mme Maryrose Monnier confirme que nos demandes n'ont pas été entendues.

## **8. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge des vérificateurs et du Conseil**

La lecture du rapport des vérificateurs des comptes est faite par M. Renato Reinau et Mme Marie-France Jacot.

Les comptes 2021 sont adoptés à l'unanimité, sans opposition.

### **L'assemblée générale donne décharge aux vérificateurs et au Conseil de Maison pour les comptes 2021.**

M. Antoine Estève remercie les membres du Conseil ainsi que les vérificateurs de leur fidélité et de leur temps donné bénévolement.

## **9. Convention FASL – Faverges**

M. Antoine Estève rappelle qu'un classeur a été remis à chaque maison de quartier et centre, comprenant la convention bipartite, lors de la soirée du 24 mars dernier à la Maison de quartier de la Pontaise. Il s'est avéré assez difficile de réunir l'ensemble des associations à ce moment-là.

M. Antoine Estève, Mme Viviane Musumeci et M. Alexandre Morel ont participé à l'AG des Bossons. Mme Viviane Musumeci explique que la Ville de Lausanne a envoyé une lettre en date du 30 mars 2022 pour informer de la reprise et de la municipalisation de la *Cabane des Bossons* à partir du 1<sup>er</sup> mai 2023. L'équipe d'animation et de l'association sont inquiètes et se trouvent dans un climat d'insécurité. Les animateurs et les membres du comité sont confrontés à des enjeux politiques. Nous sommes également préoccupés par l'avenir des autres centres.

M. Alexandre Morel dit que cela fait 2 ans qu'il travaille à la FASL et que durant cette période, il a mené des situations complexes, entre la nouvelle convention et la pandémie COVID. Ces périodes de crise sont usantes. La FASL, fondée en 1995, a un retour positif de la Ville, mais celle-ci veut réduire les subventions. A ce jour, pas de réponse claire.

Mme Viviane Musumeci explique que depuis un an et demi qu'elle travaille à la FASL, nos équipes sont épuisées de ces situations de crise et le souhait de nos professionnels est de pouvoir simplement bien travailler.

Mme Anne Lavanchy, accompagnée par le Président du Conseil de Fondation, a refait l'historique. Une incompréhension totale entre ce qui se dit et ce qui se passe. Rupture de confiance.

M. Antoine Estève informe qu'il y a eu des interventions très houleuses lors de l'AG des Bossons. M. Payot a semblé manquer de clarté. Les animateurs pensent que Mme Papaux est incapable de gérer le service. Mme Maryrose Monnier pense qu'il y a un problème à ce poste. Mme Viviane Musumeci rappelle que Mme Papaux a dit de façon informelle que la FASL n'aurait jamais les Plaines-du-Loup. Mme Anne Lavanchy dit que le Syndic l'a également fait comprendre.

Mme Viviane Musumeci informe que des animateurs voulaient mettre des banderoles *Stop au démantèlement de la FASL ! Soutien et solidarité avec les Bossons*, et ont attendu l'accord des comités pour le faire. Ceci n'est pas une agression contre la Ville, mais une solidarité avec les Bossons.

M. Antoine Estève informe que M. Payot a répondu clairement que les autres maisons de quartier et centres n'ont rien à craindre. C'est un problème important et il faudrait peut-être rencontrer M. Payot début juillet.

Le Conseil de fondation doit être constitué de 7 personnes. Des recherches ont été effectuées pour remplacer M. Pochon et nous avons le plaisir de vous annoncer que le Conseil de fondation pourra bénéficier des compétences de Mme Manuela Panos-Gissler.

## 10. Election du Conseil de Maison

M. Antoine Estève rappelle qu'il se retire et il n'y a pas d'autre démission à part celle de Mme Yumilda Rodriguez Hernandez.

Deux personnes se présentent pour devenir membres du Conseil de Maison :

- **Mme Agathe Rossier** qui vient d'emménager dans le quartier avec l'intention d'y rester. Elle désire s'investir dans la vie de ce quartier. Elle a eu beaucoup de chance d'avoir fait un stage et de continuer à travailler en tant que monitrice à la MQF. Cette opportunité lui permettra de voir les besoins des habitants et c'est un honneur de faire partie du comité.
- **M. Tizian Buchi**, habitant du quartier qui s'investit énormément dans la vie de celui-ci.

Accueil à l'unanimité et bienvenue à Mme Rossier et M. Buchi.

**Mme Elisenda Casaldaliga** informe qu'elle quitte le quartier courant juillet avec un petit pincement au cœur. Elle demande la possibilité de rester dans le comité. M. Antoine Estève répond que cela n'est pas une obligation d'habiter le quartier.

**M. Gérard Cuennet** informe qu'il va continuer une année et a un projet pour des conférences à St-Jacques.

M. Antoine Estève explique que nous n'avons pas de reprise claire à ce jour pour la présidence, qui pourrait prendre la forme d'une coprésidence. Il propose dès lors que l'élection puisse se faire lors du prochain Conseil de maison, si l'AG accepte de lui donner ce mandat.

Le Conseil de Maison se compose ainsi, dès le 21.06.2022 :

- Poste vacant, Présidence ;
- Sandrine Lawou Biankeu, Vice-Présidente ;
- Mme Lucie Biello, Membre ;
- M. Tizian Buchi, Membre ;
- Mme Elisenda Casaldaliga, Membre ;
- M. Gérald Cuennet, Membre ;
- Mme Sandra Genilloud, Membre représentative de la Paroisse de St-Jacques ;
- Mme Maryrose Monnier, Membre ;
- Mme Agathe Rossier, Membre ;
- M. Cristian Sosa, Membre ;
- Mme Liz Sosa Cohene, Membre ;
- Mme Mwanahamisi Telengo, Membre ;
- M. Tizian Buchi, Membre.

Le Conseil de Maison, nouveaux et anciens membres, est élu par acclamation.

## 11. Election des vérificateurs des comptes et suppléants

**M. Renato Reinau**, réélu vérificateur à l'unanimité.

**Mme Marie-France Jacot**, réélue vérificatrice à l'unanimité.

Le poste de vérificateur suppléant demeure vacant.

## 12. Perspectives 2022-2023

M. Stéphane Ballaman transmet brièvement les grandes lignes de ces perspectives :

- retrouver une stabilité et un rythme dans les activités et les tâches tout en élargissant les horaires d'ouverture au public.
- créer un café contact le jeudi après-midi ouvert pour tout le public, avec la collaboration de l'Echelle 2x par mois.
- collaborer avec le dispositif du Budget participatif de la Ville de Lausanne, en accompagnant les personnes (phase dépôt de projets et promotion/vote).
- proposer des activités le week-end.
- Organiser des activités autour du 8 mars (Journée internationale de droits des femmes).
- Finaliser le studio d'enregistrement (demande des jeunes).
- proposer une réponse aux attentes et besoins des seniors dans le quartier.

Un petit mot sur la Caravane des quartiers du week-end dernier : notre petite manifestation s'est globalement très bien passée. M. Stéphane Ballaman est fier de faire partie de cette équipe et remercie également M. Valentin Augsburgers pour son professionnalisme et le plaisir qu'il a eu durant cette collaboration. Mme Maryrose Monnier remercie M. Jaccard pour son excellente présentation lors d'une activité qui a eu lieu à la Caravane de quartier.

### **13. Divers et propositions individuelles**

Mme Anne Lavanchy, au nom du Conseil de Fondation, remercie et félicite toute l'équipe pour l'excellent travail. Elle se fait du souci pour les ados du quartier, car beaucoup traînent dans la rue, c'est une tranche d'âge qui est complexe. Un échange a eu lieu concernant ces difficultés et la poursuite de la création et du maintien du lien avec eux.

Pas d'autre divers, ni de proposition individuelle.

La séance est levée à 21 h 20 et suivie du verre de l'amitié.

Secrétaire au PV  
Sylvie Ruchet

Président  
Antoine Estève